



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03.10.2023

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de réunion, au 229 Le Grand chemin (07100 ROIFFIEUX), sous la présidence de Monsieur **Christophe DELORD**, Maire.

Présent(e)s : Sophie ANDRE, Pascale BILLON, Laurent BRUNEL, Martine CHAZOT, Philippe CLAVIER, Nathalie CLÉMENT, Christophe DELORD, Pierre DU PELOUX, Louis-Claude GAGNAIRE, Géraldine GAY, Christian GUILLAUMET, Claude JAMONAC, Florence MOURET, Maryline NONNENMACHER, Daniel QUIBLIER, André RICHARD, Eric TARDY, Agnès VILLIEN

Absent(e)s excusé(e)s : Perrine BEAUMEL, Didier MOREL, Jean-Paul SOUBEYRAT, Gladys ROCHE -FEASSON

Absent(e)s : Agnès SAUZEAT-VOLOZAN

Absent(e)s ayant donné pouvoir : Perrine BEAUMEL à Martine CHAZOT, Didier MOREL à André RICHARD, Jean-Paul SOUBEYRAT à Agnès SAUZEAT-VOLOZAN, Gladys ROCHE-FEASSON à Laurent BRUNEL

Arrivé(e)s en cours de séance : /

Secrétaire de séance : Eric TARDY

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : 28 septembre 2023

Ouverture de la séance à 19h00.

M. DELORD propose à M. TARDY de tenir le secrétariat de séance. M. TARDY accepte.

M. DELORD cite les pouvoirs reçus.

M. DELORD présente l'ordre du jour et indique qu'à l'issue de la séance de Conseil, Mme Frédérique GENEVOIS présentera les réalisations d'A Nos Watts et les nouveaux projets envisagés.

M. DELORD propose de passer à l'examen du procès-verbal de la réunion du 18/09/2023.

Aucune observation n'est émise.

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 18 septembre 2023 :

Présents : 18	Votants : 21	Pour : 20	Abstention : 1	Contre : 0
---------------	--------------	-----------	----------------	------------

Abstention de M. GAGNAIRE

2023.07.01 Souscription d'un prêt relais

Rapporteur : Monsieur Christophe DELORD

Afin de faire face temporairement à un besoin de trésorerie dans l'attente du versement de subventions attribuées, il est proposé de contracter un crédit-relais de 500 000 € (correspondant aux subventions attendues sur la fin d'année 2023 et début 2024), sur 2 ans.

Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités pour formuler une offre de crédit.

1. Souscription d'un prêt relais

- Pour les besoins de trésorerie dans l'attente du versement des subventions attribuées
 - Montant emprunté : 500 000 €
 - Durée du prêt : 24 mois
 - Organismes bancaires sollicités : La banque postale, Crédit agricole, Caisse d'épargne
- ✓ Un prêt relais à court terme (≤ 2 ans)
- ✓ En attente du versement de subventions notifiées
- ✓ montant limité aux subventions non encore versées (500k€)
- ✓ Pour le projet « pôle Mairie », réglé à hauteur de 85% (ttc)
- ✓ Possibilité de remboursements anticipés pendant toute la durée du prêt.

 CONSEIL MUNICIPAL Séance du 03.10.23

1. Souscription d'un prêt relais

	1 CACE	2 LBP	3 LBP	4 CELDA
Prêt (n. investissements)	Relais CT	Relais CT	Relais CT	Relais CT
montant	500 k€	500 k€	500 k€	500 k€
durée	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
remboursement capital	dernière échéance	dernière échéance	dernière échéance	dernière échéance
remboursement anticipé	possible sans frais	possible sans frais	possible sans frais	possible sans frais
intérêt	TF 4,39%	TF 5,65%	TV $i = \text{€STR} + 1,64\%$	TF 4,80%
Paiement intérêts	annuel	trimestriel	trimestriel	trimestriel
frais dossier	500 €	500 €	500 €	500 €

 CONSEIL MUNICIPAL Séance du 03.10.23

Echanges

Les élus du Conseil municipal s'entendent pour anticiper les versements de subvention et les dépenses sur les deux années à venir.

M. GAGNAIRE demande ce qu'il en est des investissements prévus au Budget primitif.

M. DELORD répond qu'il revient d'être cohérent. Les projets d'investissements ne sont pas remis en cause ; ils sont toutefois temporisés.

M. DELORD ajoute que le projet de Pumptrack, porté par le Conseil Municipal des Enfants, est subventionné par l'Etat, la Commune ayant reçu la décision attributive de DETR. M. DELORD précise que ce projet sera donc maintenu sur cette année 2023.

M. GAGNAIRE considère que les travaux d'entretien de la voirie doivent être maintenus.

M. DELORD répond que ceux-ci ne revêtent aucun caractère urgent à ce jour.

M. GAGNAIRE signale un retard de paiement de factures, en cause un défaut de trésorerie.

Après en avoir débattu, les élus du Conseil municipal s'entendent sur l'adoption de la délibération suivante :

*VU le budget primitif 2023 adopté en conseil municipal du 11 avril 2023,
CONSIDERANT la nécessité de faire face temporairement à un besoin de trésorerie dans l'attente du versement des subventions d'investissement attribuées,
CONSIDERANT les offres de crédit des organismes bancaires réceptionnées,*

Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de M. DELORD et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à contracter un emprunt de 500 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST selon les conditions ci-dessous définies :

- Objet du prêt : crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 500 000 €
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt : 4.39%
- Frais de dossier : 500 €
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel, sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus, à intervenir auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt, ci-décrivit, et reçoit tous les pouvoirs à cet effet.

Présents : 18	Votants : 21	Pour : 21	Abstention : 0	Contre : 0
---------------	--------------	-----------	----------------	------------

Points divers d'information & Tour de table

M. DELORD présente l'agenda des prochaines réunions :

AGENDA

- **Mercredi 04/10/23** à 13h30 : après-midi intergénérationnel dans le cadre de la Semaine Bleue
- **Du 13 au 15/10/23** : Opération brioches pour l'ADAPEI
- **Lundi 23/10/23** à 20h : Conseil municipal
- **Dimanche 12/11/23** : Repas des aînés
- **Lundi 04/12/23** à 20h : Conseil municipal



Le tour de table étant clos, M. DELORD lève la séance de conseil avant de céder la parole à Mme Frédérique GENEVOIS pour une présentation des réalisations et futurs projets d'A Nos Watts.

La séance est close à 19h30''.

* *

Le Maire
C. DELORD



Le secrétaire de séance
E. TARDY